

RUBRIQUE 1: Identification

· 1.1 Identificateur de produit

 · **Nom du produit : Imidan® WP Insecticide**

 · **No CAS : Phosmet (70.0%) : 732-11-6**

 · **Numéro d'enregistrement**

No D'HOMOLOGATION 29064

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

 · **Emploi de la substance / de la préparation** Groupe 1B Insecticide

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 · **Producteur/fournisseur :**

Gowan Company

P.O. Box 5569

Yuma, Arizona 85366-5569

(800) 960-4318

 · **Service chargé des renseignements :** sds@gowanco.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Chemtrec de téléphone d'urgence 24 - Heures: (déversement, fuite ou d'incendie)

à l'intérieur US & Canada: (800) 424-9300

à l'extérieur des États-Unis et Canada: +011 (703) 527-3887

En cas d'urgence médicale (Prosar): (888) 478-0798

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

 · **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**


GHS06 Tête de mort sur deux tibias

Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 3

H301 Toxique en cas d'ingestion.



GHS09 Environnement

Aquatic Chronic 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4 H332 Nocif par inhalation.

Sensibilisant cutané - catégorie 1A

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Irritation oculaire - catégorie 2B

H320 Provoque une irritation des yeux.

Aquatic Acute 2

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

 · **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS06 GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement Danger**

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

phosmet (ISO)

· **Mentions de danger**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H320 Provoque une irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P301+P310 **EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.**

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P330 Rincer la bouche.

P305+P351+P338 **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.**

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Principaux dangers :**

Les sachets hydrosolubles se trouvent dans un contenant protecteur. Ne pas ouvrir les sachets et ne pas les mouiller avant de les ajouter au réservoir de pulvérisation. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Peut être mortel en cas d'inhalation. Irritant pour les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des vêtements de protection, incluant des gants de caoutchouc et des lunettes de protection lors du mélange, du chargement et de la pulvérisation du produit. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Laver tous les vêtements contaminés avec de l'eau chaude et du savon avant de les réutiliser. Ne pas contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Porter des vêtements propres. Empêcher la dérive de pulvérisation d'atteindre les cultures vivrières et fourragères voisines.

· **Système de classification:**

· **NFPA ratings (scale 0 - 4)**



Santé = 2

Feu = 0

Réactivité = 0

INDICE DE RISQUE:

4 Risques graves

3 Danger sérieux

2 Risque modéré

1 Léger danger

0 Risque minimal

(suite page 3)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 2)

- **2.3 Autres dangers**
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/information sur les ingrédients

- **3.2 Caractérisation chimique : Mélanges**
- **Description :** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux :**

CAS: 732-11-6	phosmet (ISO) <ul style="list-style-type: none"> ⚠ Toxicité aiguë - voie orale – catégorie 3, H301; ⚠ Toxicité pour la reproduction - catégorie 2, H361; Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique - catégorie 1, H370; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Toxicité aiguë - par contact cutané – catégorie 4, H312; Toxicité aiguë - par inhalation - catégorie 4, H332 	70,0%p/p
---------------	--	----------

RUBRIQUE 4: Premiers soins

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales :**
 - Avoir le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin, ou aller pour le traitement.
 - Vous pouvez également contacter 1-888-478-0798 pour obtenir des informations de traitement médical d'urgence.
- **Après inhalation :**
 - Déplacer la personne vers une source d'air frais.
 - Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après contact avec la peau :**
 - Enlever tous les vêtements contaminés.
 - Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après contact avec les yeux :**
 - Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes.
 - Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
- **Après ingestion :**
 - Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement.
 - Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler.
 - Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin.
 - Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

CA/FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : **Imidan® WP Insecticide**

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction :**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
Pas considéré comme inflammable ou combustible. Toutefois, en cas d'incendie, le produit peut supporter la combustion et se décomposer de dégager des matières toxiques.
 - **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Éviter de respirer le produit; éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de caoutchouc, des bottes, des lunettes à coques et un respirateur approuvé par le NIOSH pouvant éliminer efficacement le phosmet. Ramasser le déversement à l'aide d'un balai, en prenant bien soin de ne pas faire voler les poussières. Déposer les balayures dans un contenant pour les déchets convenable et indiquer son contenu. Couvrir abondamment la zone contaminée avec un détergent ménager en poudre commun (p.ex., Tide, marque déposée de Proctor and Gamble). Au moyen d'une brosse dure, faire pénétrer le détergent dans le produit renversé en utilisant suffisamment d'eau pour former une bouillie. Faire pénétrer la bouillie dans les fentes et les crevasses, puis laisser reposer pendant 2 à 3 minutes. Éviter tout contact avec la peau et les yeux; ne pas s'éclabousser ou éclabousser les personnes qui se trouvent tout près. Répandre un absorbant convenable (p. ex., de l'argile) sur la bouillie; ramasser à la pelle la matière absorbée, puis la déposer dans un contenant pour déchets. Répéter l'opération au besoin. Rincer la zone à grande eau en respectant les exigences relatives à la protection environnementale. Sceller le baril et s'assurer qu'une étiquette indique bien son contenu. Éliminer les déchets conformément à la réglementation locale. Voir l'énoncé ÉLIMINATION.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

RUBRIQUE 7: Manutention et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
 - **Préventions des incendies et des explosions :** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage :**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Stocker dans un endroit frais.
Les utilisateurs finaux peuvent entreposer ce produit à des températures inférieures à 0 °C pourvu que le produit soit peu manipulé. Les températures à l'intérieur de l'entrepôt doivent dépasser 0 °C lors de l'entreposage, de la manipulation et de l'expédition. À des températures inférieures à 0 °C, l'emballage sous film soluble devient susceptible au craquelage et au bris lors du port et de la manutention.
Garder les sachets hydrosolubles dans leur contenant protecteur et les entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 40 °C.
 - **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments des animaux ou humaines.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 4)

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
 Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
CONSERVER LES SACHETS HYDROSOLUBLES DANS LE CONTENANT PROTECTEUR; ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS ET SEC
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
 Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
 Ce produit est destiné à une utilisation en extérieur où les contrôles techniques ne sont pas nécessaires. Si les conditions d'utilisation sont différentes (par exemple, la reformulation des produits ou reconditionnement), l'exposition des employés devrait être minimisé en utilisant des techniques traditionnelles telles que la conception de système fermé et / ou une ventilation locale.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
 Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires :**
 Avez-oculaire et une douche d'urgence facilement accessibles à la zone de travail. Discardclothing et autres matières absorbantes qui ont été imbibés ou fortement contaminés par le concentré du produit. Ne pas les réutiliser. Suivez les instructions du fabricant pour le nettoyage / entretien des équipements de protection individuelle (EPI). Si de telles instructions pour les articles lavables, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres vêtements.

 Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et mettre des vêtements propres.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
 - **Équipement de protection individuel :**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
 Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - **Protection respiratoire :** Protection respiratoire recommandée.
 - **Protection des mains :**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
 À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants des gants** résistant aux produits chimiques
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
 Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- **Protection du corps :**
 Vêtements de travail protecteurs
 Les préposés au mélange et au chargement doivent porter :
 - une chemise à manches longues et un pantalon long
 - des chaussures et des chaussettes
 - des gants résistant aux produits chimiques

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 5)

Les spécialistes préposés au mélange et au chargement doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- une combinaison résistant aux produits chimiques
- des chaussures résistant aux produits chimiques
- des gants résistant aux produits chimiques

Les préposés au mélange ou au chargement qui manipulent des sacs hydrosolubles doivent avoir immédiatement à portée de la main, en cas d'urgence (par exemple, sac déchiré, déversement ou défaillance mécanique) de l'équipement de protection individuelle additionnel. Cet équipement doit comprendre une combinaison, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur à adduction d'air filtré non actionné par un moteur et équipé d'un filtre de série -R ou -P.

Les préposés à l'application employant un appareil pneumatique et qui sont installés dans une cabine fermée doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des chaussures et des chaussettes

Les préposés à l'application employant un appareil pneumatique et qui sont installés dans une cabine ouverte doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- une combinaison résistant aux produits chimiques et un casque protecteur
- des chaussures résistant aux produits chimiques
- des gants résistant aux produits chimiques
- un respirateur à adduction d'air filtré et équipé d'un filtre de série -R ou -P

Les préposés à l'application employant de l'équipement de traitement au sol et qui sont installés dans une cabine ouverte doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des chaussures et des chaussettes

Les préposés à l'application employant un équipement manuel doivent porter :

- une chemise à manches longues et un pantalon long
- des chaussures et des chaussettes
- des gants résistant aux produits chimiques

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect :

- **Forme :** Poudre
- **Couleur :** Beige clair
- **Odeur :** Piquante, irritant les yeux

· **valeur du pH à 20 °C:** 6,6

· Changement d'état

- **Point de fusion :** Non déterminée.
- **Point d'ébullition :** Non déterminée.

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Auto-inflammation :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 7)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 6)

- | | |
|---|--|
| · Danger d'explosion : | Le produit n'est pas explosif. |
| · Densité à 20 °C: | 0,240 g/cm ³ |
| · Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : | Dispersable |
| · 9.2 Autres informations | Pas d'autres informations importantes disponibles. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions normales.
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Ne pas conserver à des températures supérieures à 40 ° C.
- **10.5 Matières incompatibles :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Données toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
Toxique en cas d'ingestion.
Nocif par inhalation.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Oral	LD50	275 mg/kg (conseil) (male) 258 mg/kg (conseil) (female)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin) (sexes combined)
Inhalatoire	LC50/4 h	3,16 mg/l (conseil) (sexes combined)

CAS: 732-11-6 phosmet (ISO) / Orthophosphorique de O, O-diméthyle et de phthalimidométhyle

Oral	LD50	230 mg/kg (conseil)
Dermique	LD50	1150 mg/kg (conseil)

- **Effet primaire d'irritation :**
 - **de la peau :** Effet irritant
 - **des yeux :**
Provoque une irritation des yeux.
- **Sensibilisation :**
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
 - **Catégories cancérogènes**

· IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

· NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 7)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
 - **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Données écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères sauvages.
 - TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons prescrites dans la section MODE D'EMPLOI.
 - TOXIQUE pour les abeilles domestiques exposées au traitement directe, à la dérive de pulvérisation, ou aux résidus sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur.
 - NE PAS appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur si des abeilles domestiques s'y rendent pour butiner. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les abeilles domestiques dans les habitats situés à proximité du secteur traité.
 - TOXIQUE pour certains insectes utiles. Limiter le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du secteur traité, comme les haies ou les terrains boisés.
 - **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT** : Non applicable.
 - **vPvB** : Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation** : Rendre le contenant inutilisable.
- **Emballages non nettoyés** :
 - **Recommandation** :
Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale.
Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU** UN2783

(suite page 9)

CA/FR

Fiche de données de sécurité




selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 8)

· DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN2783, Organophosphoré solide, toxique
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT/TMD, ADR	UN2783, Organophosphoré solide, toxique (phosmet),6.1,GPIII
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · 14.3 DOT/TMD (Règlement sur le transport des marchandises dangereuses):	
	
· Class	6
· Label	6.1
· ADR, IMDG	
	
· Classe	6
· Étiquette	6.1
· IATA	
	
· Class	6
· Label	6.1
· 14.4 Groupe d'emballage · DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement :	Le produit contient des matières dangereuses pour l'environnement : Phosmet Technical
· Marine Pollutant :	Oui
· Marquage spécial (ADR) :	Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Indice Kemler :	6
· No EMS :	F-A,S-F
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT/TMD	
· Remarks :	- Marquage spécifique avec le symbole (poisson et arbre).

(suite page 10)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'impression : 07/03/2019

Révision: 07/03/2019

Nom du produit : Imidan® WP Insecticide

(suite de la page 9)

· "Règlement type" de l'ONU : UN2783, organophosphoré solide, toxique (phosmet), 6.1, GPIII

RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette FDS est basé classification selon le WHIMS

· **TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales :**

· **Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II :**

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Des exigences environnementales propres au Canada concernant la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire sont indiquées sur l'étiquette.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique :** Supply Chain

· **Contact :** sds@gowanco.com

· **Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité** 07/03/2019 / -

· **Acronymes et abréviations :**

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

· **Sources**

IMIDAN ® est une marque déposée de Gowan Company, L.L.C.

INSTAPAK ® est une marque déposée de Gowan Company, L.L.C.

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**